

Cairanne le 28 mars 2017

Le Maire

Objet : Bilan de mi-mandat

Mesdames, Messieurs,
Chères Cairannaises, Chers Cairannais,

Voici quelques jours, le conseil municipal a adopté le projet de budget communal pour 2017, le 4^{ème} de la mandature. A cette occasion, j'ai souhaité vous dresser un bilan à mi-mandat de la situation financière de la commune, des réalisations accomplies et des projets à venir.

La commune de Cairanne, comme toutes les communes de France, a été confrontée depuis 2014 à une baisse sans précédent des dotations versées par l'Etat. Ainsi, le conseil municipal a choisi la voie des économies de fonctionnement, du désendettement et d'une gestion prudente visant à préserver les investissements et ne pas augmenter les impôts. La commune connaît désormais une situation financière assainie qui permet de financer de nombreux projets.

Je tiens à remercier les membres du conseil municipal, les employés communaux, le corps enseignant, les associations, les vigneron, les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise de notre village qui, au côté des élus, ont choisi de se mobiliser pour faire de Cairanne une commune dynamique malgré un contexte économique et politique incertain au niveau national.

J'ai conscience que tout n'est pas parfait, qu'il est parfois difficile de répondre à toutes les sollicitations, mais soyez assurés de l'implication de vos élus et de mon indéfectible volonté pour défendre inlassablement les intérêts de notre village. Seule une gestion responsable en ces temps d'incertitude nous permettra, collectivement, de faire face à l'imprévu.

En trois années de mandat, les réalisations ont été nombreuses, et même si beaucoup reste à faire, je m'applique à remplir la mission que vous m'avez confiée en 2014.

Je me tiens, ainsi que les membres du conseil municipal, à votre disposition et à votre écoute.

**Le Maire,
Roger ROSSIN**

1- LES FINANCES COMMUNALES

A- La dette du budget général

Le conseil municipal a fait le choix du désendettement au moyen de cessions. Ainsi, les deux tiers des ressources liées aux cessions immobilières (les 4 biens cédés étaient vétustes ou sans intérêt patrimonial, ils ont été acquis par des habitants de Cairanne) ont été affectés au remboursement par anticipation d'emprunts et au financement du capital de la dette. Le dernier tiers a permis de financer la remise aux normes de la station d'épuration. Ainsi, ce sont 4 emprunts sur 8 qui ont d'ores et déjà été remboursés par anticipation. Le poids de la dette a donc fortement diminué, générant 30 000 € d'économie annuelle. Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit.

Evolution du montant de la dette et de la dette par habitant

2013	2015	2017	Evolution
978 000 €	845 000 €	658 000 €	- 33 %
985 €/habitant	818 €/habitant	621 €/habitant	- 37 %

B- Les dépenses de fonctionnement courant

Afin de faire face à la forte baisse des dotations de l'Etat et à la hausse des charges de personnels liée notamment à la réforme des rythmes scolaires, d'importantes économies ont été réalisées sur les dépenses de fonctionnement au moyen d'une renégociation systématique de tous les contrats de prestations de services et de la mise en place de nouvelles pratiques de fonctionnement des services municipaux. Ces efforts de bonne gestion ont permis d'autofinancer les investissements et de maintenir toutes les subventions au profit des associations.

Evolution du budget de fonctionnement courant (crédits votés)

2013	2015	2017	Evolution
359 000 €	320 000 €	239 000 €	- 33,42 %

C- La baisse des dotations de l'Etat et l'augmentation de la contribution intercommunale payée par la commune de Cairanne

Dans le cadre du plan de redressement des finances publiques décidé par le Gouvernement, les communes ont vu leur dotation de fonctionnement versée par l'Etat fortement baissée depuis plus de 3 ans. Parallèlement, la commune de Cairanne est considérée comme « riche » et doit payée une contribution au fonds national de l'intercommunalité. Au total, les recettes cumulées de la commune ont été **amputées de 115 000 €** au cours des trois dernières années.

Evolution de la dotation de fonctionnement et du fonds pour l'intercommunalité

-----	2013	2015	2017	Evolution
Dotation annuelle de fonctionnement versée par l'Etat	87 000 €	61 500 €	31 000 €	- 65%
Contribution payée au fonds national de l'intercommunalité	4 300 €	13 000 €	27 000 €	+ 600 %

D- Des dépenses d'investissement dynamiques

Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, conjugués à la recherche permanente d'autres financements (Département, Région, Etat) et à la fin du partage de l'ex-taxe professionnelle de l'usine d'eau Cristaline avec la commune de Ste Cécile les Vignes (+50 000€ de recettes pour le budget communal), ont permis de financer de nombreux investissements sans pour autant contracter de nouveaux emprunts ou de recourir à la fiscalité. La commune de Cairanne investit donc massivement dans ses équipements, ses infrastructures, sa voirie et son cadre de vie.

2013	2015	2017	Evolution
349 000 €	487 000 €	740 000 €	+ 110 %

2- LES REALISATIONS

Voici ci-après les principales réalisations faites au cours de ces trois dernières années. De l'embellissement de notre village, en passant par la sécurisation des routes et une volonté de rénover et protéger notre patrimoine, le travail accompli est à la hauteur des enjeux de préservation de notre commune et de la préservation de la qualité des services municipaux.

- Sécurisation et mise aux normes accessibilité des abords et des trottoirs de la RD 8
- Sécurisation et mise aux normes accessibilité des abords et des trottoirs de la RD 93
- Rénovation de la place de la Poste
- Mise en place d'un système de vidéoprotection
- Création d'un jardin d'enfants
- Mise aux normes de la station d'épuration
- Mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Réfection de la voirie et chemins communaux
- Ouverture d'une mini-déchetterie
- Réfection du stade de football
- Soutien financier aux associations
- Rénovation de l'église St André, des chapelles St Roch, St Geniès et Notre Dame des Excès,
- Rénovation de la salle polyvalente, des salles Mistral et Cigales, de la salle des associations, de la salle du Conseil Municipal
- Création d'une salle des archives communales
- Rénovation de deux classes de l'école et achat d'un nouveau mobilier
- Extension du cimetière, construction d'un colombarium et d'un parking
- Redynamisation des festivités (Fêtes de Vins, 14 juillet, Marché de Noël...)
- Mise en place de la réforme des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.), gratuits à l'école
- Baisse du prix du ticket la cantine à partir de deux enfants (2€)
- Création d'un Centre de Loisirs pour les vacances et temps périscolaires pour les enfants
- Achat d'un tatami pour l'école et le club de Karaté
- Mise en place d'un programme pluriannuel de changement des illuminations de Noël
- Mise en place de radars pédagogiques aux entrées du village
- Installation d'un cabinet de kiné
- Création d'une maison d'assistantes maternelles (M.A.M.)
- Achat par la commune de 5 hectares de forêts

Et encore bien d'autres réalisations pour l'embellissement, l'équipement ou la qualité de vie de notre commune.

3- LES PROJETS

Pour les 3 prochaines années, voici exposés les principaux projets qui permettront de poursuivre la dynamique dans laquelle s'est engagé notre village.

- Poursuite de la sécurisation, de l'embellissement et de la mise aux normes accessibilité des trottoirs dans le village (RD 8)
- Sécurisation et mise aux normes accessibilité des abords et des trottoirs de la RD 69
- Réfection des places de la menuiserie et de la salle Mistral
- Réfection des deux monuments aux morts
- Réfection des remparts Ouest du Vieux Village
- Insonorisation de la cantine
- Création d'une aire sportive pour les jeunes et les sportifs (fit Park)
- Création d'une piste de vélo pour les enfants et les jeunes (Pump track)
- Réfection de la toiture de l'école maternelle
- Changement des fenêtres de l'école, de la bibliothèque et du cabinet médical
- Poursuite de la réfection de la voirie et chemin communaux